



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Milan noir // *Milvus migrans*

Statut

Nicheur et migrateur commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe I	-	3

Répartition et populations

Le Milan noir occupe une grande partie du territoire français, à l'exception d'un bon quart nord-ouest, de l'extrême sud-est, de la Corse et des autres îles méditerranéennes. L'enquête Rapaces 2000 donne une fourchette comprise entre 19 337 couples certains/probables et 29 837 si l'on y inclut les couples possibles. Les régions qui accueillent les plus gros effectifs seraient : Rhône-Alpes, Auvergne, Lorraine, Franche-Comté, Aquitaine, Alsace, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les populations reproductrices sont importantes dans les vallées alluviales du Rhône (Ain, Doubs, Saône, Rhône jusqu'en Camargue), de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne, du Rhin, de l'Adour et de ses affluents en piémont du massif pyrénéen.

Le Milan noir se répartit dans toute la Franche-Comté, mais présente cependant une distribution hétérogène. Il est fréquent en plaine, notamment dans les vallées. De belles densités sont observées dans le Finage et le Val d'Amour, en vallée de la Saône, dans le Sundgau et les Gorges du Doubs et de l'Ain. En revanche, l'espèce est rare dans les Vosges comtoises, la Vôge, le pays d'Amance, la plaine de Gray et le plateau calcaire de l'ouest. La population de la Zone de protection spéciale de la Vallée de la Saône compte par exemple plus de cent couples avec des densités atteignant 1,1 à 1,4 couples/10 ha. La population régionale a été estimée à 1400-1800 couples à partir des résultats de l'enquête rapaces de 2000.

Habitat et écologie

Le Milan noir fréquente les milieux ouverts agro-pastoraux et les vallées alluviales pourvus de haies intégrant de grands arbres ou des boisements où il peut édifier son nid. La présence de gros arbres est en effet déterminante pour la reproduction. L'eau, stagnante ou courante, est également importante. L'oiseau affectionne particulièrement les canaux, les étangs et les zones irriguées. Il peut néanmoins s'affranchir totalement du milieu aquatique. Il ne pénètre en général pas les grands massifs forestiers.

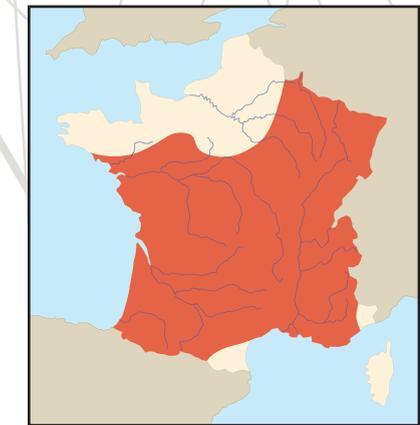
Son régime alimentaire est constitué de déchets, d'ordures et de toutes sortes de vertébrés morts, blessés ou malades. Les mœurs commensales du Milan noir lui permettent de s'approprier les restes alimentaires d'origine anthropique.

En Franche-Comté, les premiers Milans noirs en provenance d'Afrique sont observés à partir de la deuxième décennie de février, mais le gros des effectifs arrive à partir de la mi-mars.

Le Milan noir est souvent grégaire et constitue régulièrement des colonies lâches d'une dizaine de couples. Le Milan noir quitte précocement son aire de reproduction, dès la deuxième décennie de juillet ; la migration postnuptiale culmine au début du mois d'août et cesse durant la seconde décennie de septembre.

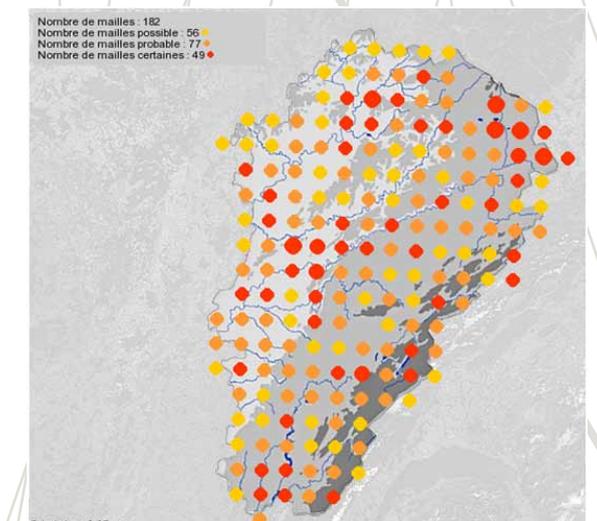


Milan noir © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Milan noir en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)

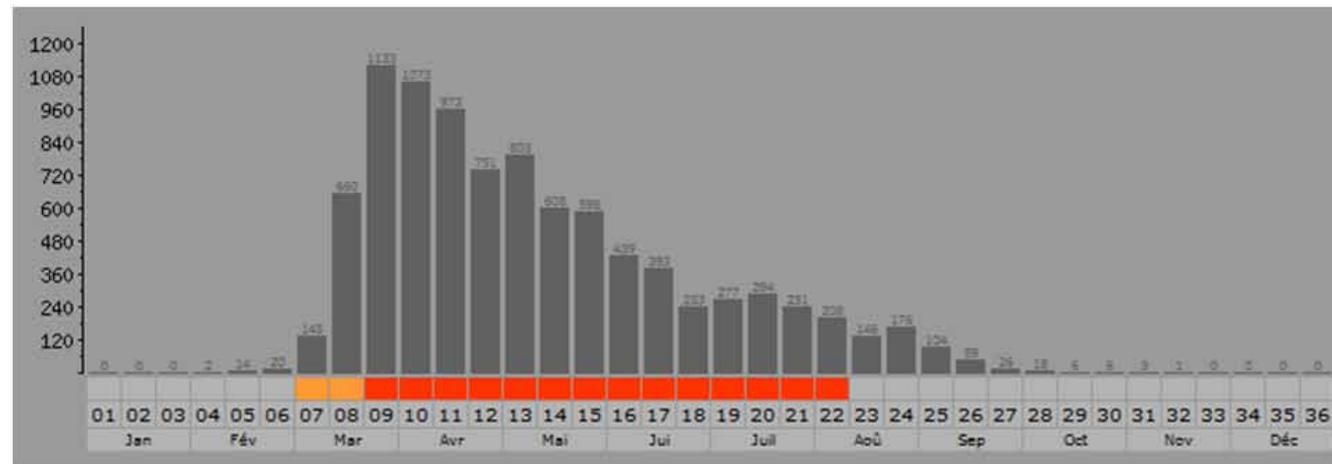


Généré en 0,05 sec



Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté

Milan noir // *Milvus migrans*



Phénologie du Milan noir en Franche-Comté

Menaces et priorités de conservation

Si les densités de Milans noirs restent faibles dans les espaces agricoles intensifs, elles augmentent dans les zones où les ripisylves sont en bon état. En outre, ces dernières années, l'exploitation des bois tendres, essences principales des ripisylves, a diminué. En conséquence, le Milan noir semble avoir globalement progressé dans notre pays, hypothèse qui paraît confirmée par le dénombrement des effectifs en migration au col d'Organdibexka. L'espèce n'est donc, semble-t-il, pas menacée à l'heure actuelle en France. L'empoisonnement, cause importante de mortalité du Milan noir dans les années 1950-1960, semblait avoir disparu, mais la recrudescence des campagnes de lutte contre les rongeurs pourrait à nouveau représenter un risque. En Franche-Comté, l'utilisation de la bromadiolone, un anticoagulant utilisé dans la lutte contre le Campagnol terrestre, représente un risque d'empoisonnement peut-être atténué par la phénologie de présence de l'espèce sur le territoire. Le développement du réseau électrique peut également constituer une cause de mortalité.

L'espèce est provisoirement en catégorie NT par précaution mais pourrait voir son statut réévaluer positivement prochainement.

Rédaction : Caroline Mangin – mise à jour : mai 2011



Milan noir © Daniel Bouvot



Habitat type du Milan noir © Guillaume Petitjean



FRANCHE-COMTÉ